



Coordination
française
pour le
Lobby
Européen
des Femmes



FRANCE22
PRÉSIDENTE FRANÇAISE
DU CONSEIL DE L'UNION
EUROPÉENNE

**La CLEF (Coordination Française pour le Lobby
Européen des femmes)**

organise une conférence sur

**« La Convention d'Istanbul¹ : socle et rempart pour
les droits des femmes »**

Le mardi 1^{er} février 2022, de 18h à 20h

Un événement organisé dans le cadre de la

**PRESIDENCE FRANCAISE
DU CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE
(PFUE) ***

En partenariat avec



UNIVERSITY WOMEN of EUROPE

**Le Groupe Européen des Femmes Diplômées des
Universités (GEFDU/UWE).**

¹¹ Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique

**Cet événement n'est pas organisé par le Gouvernement français. Il est cependant autorisé par celui-ci à utiliser l'emblème de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.*

La conférence se déroulera dans le cadre des Mardis de la CLEF, sous forme de **webinaire**, et pourra accueillir **jusqu'à 500 participant.es sur inscription gratuite et obligatoire. Une traduction en anglais est prévue** pour la rendre accessible aux non francophones.

Elle se déroulera en **deux parties de 45 minutes chacune**, la première présentant la **Convention d'Istanbul** et la seconde portant sur **le rôle de la PFUE pour développer la portée de ce traité international fondamental pour les droits de toutes les femmes.**

La modération de la conférence est assurée par la **Docteure Anne Bergheim-Nègre, Présidente de l'UWE et Past Vice-Présidente en charge de l'égalité de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe.**

DEROULE :

Accueil

Jocelyne-Adriant-Mebtoul, Présidente de la CLEF, Présidente fondatrice de *Femmes du Monde et Réciproquement* et experte à la Commission Affaires Internationales et Européenne du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes

Introduction

Elisabeth Moreno, Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances

Première partie : La Convention dite d'Istanbul ou Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique.

- **Claudia Lam**, Adjointe au Directeur du cabinet de Dunja Mijatović, Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe

- **Dilek Elveren**, Experte Égalité femmes-hommes, ancienne responsable genre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

- **Neil Datta**, Secrétaire général du Forum Parlementaire Européen pour les Droits sexuels et reproductifs

- **Hélène Furnon-Petrescu**, Cheffe du Service des Droits des Femmes et à l'Égalité entre les femmes et les hommes (SDFE), Direction générale de la cohésion sociale

Seconde partie : Le rôle que peut et doit jouer la PFUE (Présidence française de l'Union européenne) pour consolider la portée de ce traité international essentiel pour les droits des femmes.

- **Marie Fontanel**, Présidente du Comité des Parties de la Convention d'Istanbul

- **Claire Fourçans**, Directrice des politiques et des campagnes du Lobby Européen des Femmes (LEF/EWL)

- **Delphine O**, Ambassadrice, Secrétaire générale du Forum Génération Égalité 2021 en charge de son suivi

Conclusion

Nicole Ameline, Ancienne Ministre de la Parité et de l'Égalité Professionnelle (2002-2005), ancienne Présidente et Vice-Présidente (2013-2020) du Comité pour l'Élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDEF/CEDAW), dont elle est aujourd'hui Membre-Experte (2021-2024)